

PV Comité de concertation sans-abris du 22mai 2015

Voir liste des présences en annexe.

Martin W. demande s'il n'y a pas d'opposition à ce qu'un stagiaire assiste à la réunion (il ne peut intervenir dans la discussion). Le Samu rappelle qu'on a déjà refusé cette possibilité. A l'avenir, les stagiaires seront les bienvenus (sans intervention dans le débat) dans la mesure où cela fait sens et que personne ne s'oppose à cela.

1. Approbation du PV du 16 janvier 2014

Le PV est approuvé sans remarques.

2. Présentations du jour : Le GT Adresse de référence

- Betty Nicaise, Fédération des services sociaux. Présidente de la section des institution et services de l'action sociale du Conseil consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Cocom.

Présentation des conclusions du groupe de travail (GT). Un groupe de travail a été mis sur pied par cette section du Conseil consultatif, à la demande du Front commun des SDF. Il a rassemblé de nombreuses personnes issues des CPAS, des Communes et de personnes concernées par la problématique. L'objectif était de clarifier les procédures et d'inciter les instances publiques (CPAS et communes) à adopter la meilleure pratique en matière d'adresse de référence, sur demande du CPAS (l'adresse de référence via un privé a volontairement été écarté). Des cas concrets ont été utilisés via des témoignages. Le processus recommandé ne peut être d'application impérative, afin de respecter l'autonomie communale.

Les questions centrales portent sur la définition du sans-abrisme (concerne les 6 premières catégories de la grille ETHOS), de la radiation, de la notion de ressources suffisantes, de CPAS compétent. Pour l'instant, en région bruxelloise, on semble appliquer le principe du lieu « où la personne a ses habitudes » (en journée), ce qui fait l'objet notamment de l'enquête sociale. En Flandre par contre, on utilise la notion de CPAS « où la personne se présente ».

Il faut rappeler qu'adresse de référence (là où on reçoit son courrier) ne peut être confondue avec domicile (là où par exemple, une saisie peut-être opérée).

Une brochure est à disposition. Dans la brochure, il y a une différence entre FR et NL en ce qui concerne la définition de la personne sans-abri. C'est une erreur de traduction qui doit être corrigée dans la prochaine édition (la version FR est la bonne).

Des questions ont été formulées concernant

- le statut d'isolé
- le droit opposable
- les différences de montant entre l'allocation attribuée aux détenus sous bracelet électronique (env. 400€/mois) et le RIS (817€/mois) (*ndlr: ce qui ne permet pas*

une vie conforme à la dignité humaine)

- les conditions d'installation technique à domicile pour les détenus sous bracelet électronique

3. Echanges autour du GT Approche intégrée

La Concertation bruxelloise a chargé la Strada de piloter un nouveau GT. Il s'agit de se concerter avec l'ensemble des acteurs intéressés pour développer une position sectorielle intégrée de l'aide aux personnes sans-abri en RBC. La réflexion s'élargit aux secteurs connexes. **Les parties prenantes à ce travail veilleront à mettre en évidence l'offre existante, les enjeux, les manquements et, dans un second temps, elles veilleront à émettre des propositions concrètes en termes d'éventuels besoins de restructuration du secteur.**

La discussion s'est répartie en plusieurs réunions : l'identification des besoins et des problématiques, les publics concernés, les services et instruments politiques et la centralisation éventuelle de certaines fonctions dans le secteur. Vient ensuite l'ébauche de principes en termes d'approche intégrée et des propositions. L'idée est de se pencher sur des solutions durables en matière d'accès aux droits, aux services et aux logements, et de penser aux articulations entre services, dans le respect du pluralisme et de la diversité des méthodologies propres au secteur (quelle que soit son appartenance institutionnelle).

Des questions se posent sur la centralisation éventuelle d'un guichet d'entrée unique, celui-ci n'ayant que peu de plus-value dans la mesure où les services sont saturés et qu'il leur manque de solutions de sortie du secteur (manque de logements). Travailler l'entrée du secteur devra aller de pair avec une amélioration des flux sortants vers une solution plus stable.

La Strada finalisera le document présentant les lignes de forces qui rencontrent l'adhésion de la majorité du secteur, en mentionnant le cas échéant des positions divergentes.

La STIB mentionne son intérêt et son implication dans ce travail mais déplore de n'avoir pu participer.

4. Divers

- **A propos des pièces à produire pour l'enquête sociale des CPAS.**

Jean Peeters a trouvé sur le site du SPP IS un rapport d'inspection qui note clairement que la demande du CPAS de produire des extraits de compte portant sur les recettes et dépenses des 3 derniers mois constitue une ingérence dans la vie privée. Il n'y a donc pas d'obligation de produire les dépenses, mais bien les recettes.

- **Question parlementaire au sujet des Roms.**

Concerne 6 familles dont 4 sorties de Fedasil/Samu, soit 34 personnes dont 19 enfants mineurs scolarisés. Avec l'aide du Délégué général aux droits de l'enfant, une famille a fait un recours en référé, déclaré recevable sur le fond. La famille a pu réintégrer le centre. On s'attend à d'autres recours.

- **Projets du Samusocial**

2 nouveaux projets voient le jour en juin:

- THSS. 38 lits post-hospitaliers, près de Brugman, pour un temps limité destiné à des personnes sans-abri souffrant de pathologies aiguës ou sortant d'hôpital. Financement par le Ministère de la santé, l'Intégration sociale et la Loterie nationale. Première phase jusqu'en décembre 2016.

- Housing first. Financement par le cabinet Frémault, 20 logements, projet centré sur une population jeune de 18 à 25 ans, ayant des problèmes psychiatriques chroniques ou d'addiction. Collaboration avec le CPAS de Bruxelles, Transit, Hermès et Source. Présentation prévue lors d'un Midi de la Strada. Ce projet a fait l'objet d'une question en Commission des Affaires sociales du Parlement au sujet de l'évaluation. La prolongation des subventions sera liée aux résultats de l'évaluation. La Strada réitère

la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri
Steunpunt thuislozenzorg Brussel

son intérêt à utiliser la méthode d'évaluation mise en place par le fédéral (questionnaire), spécifiquement sur le volet entretien avec les usagers et ce, dans les 3 projets bruxellois (Samusocial/CPAS Bruxelles, SMES, IDR).

- **Housing first**

Les deux projets bruxellois Smes et Infirmiers de rue reçoivent des subventions régionales et fédérales pour poursuivre leur travail. La Strada est chargé de l'évaluation bruxelloise et collabore avec le Relais Social de Charleroi (Observatoire de la grande précarité et de l'exclusion du logement), le Steunpunt Algemeen Welzijnswerk et Housing First Belgium pour l'évaluation du dispositif fédéral. (La Strada a pris ce rôle au fédéral en plein accord avec le Forum Bruxellois de Lutte Contre La Pauvreté).

Prochaine Concertation bruxelloise de l'aide aux personnes sans-abri :

Le 11 septembre 2015 à 9h30

AP 28 mai 2015